



Programme et de vue d'ensemble de la conférence

Nicosie, République de Chypre
24-26 octobre 2019



Promouvoir la Convention du Conseil de l'Europe
sur les infractions visant des biens culturels,
auprès des gouvernements et de la société civile



PROJET DE PROGRAMME

Jeudi 24 octobre 2019

- 19 h 45 Arrivées au **Palais présidentiel**
- 20 h 00 **Cérémonie d'ouverture** en présence du Président de la République de Chypre
Réception officielle

Vendredi 25 octobre 2019

- 8 h 30 Inscription des participants
9 h 00 Début de la conférence au **Palais des congrès**
- 9 h 00 – 9 h 50 **Ouverture de la séance**
- M. Nikos Christodoulides, Ministre des Affaires étrangères de la République de Chypre
 - Mme Gabriella Battaini-Dragoni, Secrétaire Générale Adjointe du CdE
 - Mme Giuliana De Francesco, Présidente, Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP)
 - Mme Themis Christophidou, Directeur Général pour l'éducation, la jeunesse, le sport et la culture, Commission européenne (message vidéo)
 - M. Kunio Mikuriya, Secretary General, OMD
- 9 h 50 – 10 h 00 Courte pause
- 10 h 00 - 11 h 00 **Présentations générales de la Conférence de Nicosie**
- Présentation par Mme Raffaella Pezzuto, Comité européen des problèmes criminels (CDPC)
 - Combattre et prévenir les infractions liées aux biens culturels : règles existantes et propositions pour le bon fonctionnement des systèmes de régulation – par le Dr Alessandro Chechi, Université de Genève
 - M. Jorge Lomónaco, Ambassadeur, Observateur permanent du Mexique auprès du CdE
- 11 h 00 – 11 h 15 Pause-café
- 11 h 15 – 13 h 00 **Présentations et échanges (suite)**
- Étude de l'UE sur le trafic et ses liens avec le crime organisé par le Dr M. Neil Brodie, Université d'Oxford ; Règlement de l'UE sur l'importation de biens culturels, par Mme Elena Maidou, UE
 - Position de l'UNESCO : l'expérience de sensibiliser au trafic illicite de biens culturels – par M. Edouard Planche, Spécialiste du programme, UNESCO (Venise)
 - Position d'UNIDROIT : par Mme Marina Schneider, juriste principale et dépositaire des traités
 - Position de CINOA : Fait, fiction et rôle du commerce dans la protection du patrimoine culturel – par Mme Erika Bochereau
 - Le projet NECHTER – par la Prof. Véronique Chankowski, Responsable de l'École Française à Athènes – courte introduction par Mme Domna Paschalidou, UE
 - Présentation de la police chypriote : Coopération internationale de la police dans la lutte contre les infractions liées aux biens culturels – par Mr Michalis Gavrielides

- 13 h 00 – 14 h 30 Pause déjeuner
- 14 h 30 – 18 h 00 **Groupes de travail parallèles** (avec animateurs et courtes présentations)
1. **Sanctionner pénalement les infractions visant les biens culturels et interaction avec le droit européen et international applicables** (Animateur : M. Carlo Chiaromonte, Chef du Département du droit pénal et du terrorisme, Direction Générale des Droits de l'Homme, CdE, Rapporteur : M. Vincent Negri, CNRS, France)
 2. **Rôle de la société civile, des entreprises et des pouvoirs publics dans la prévention des infractions visant des biens culturels** (Animatrice : Mme Athina Chanaki, Ministère des Affaires étrangères de la République Hellénique, Département Juridique ; Rapporteur : Mme Sunneva Saetevik, Ministère de la Culture, Norvège)
 3. **Coopération pratique des services de répression : Douanes et Police spécialistes du Patrimoine culturel, Agences du Patrimoine culturel** (Animatrice : Mme Marina Solomidou-Ieronymidou, Directrice du Département des Antiquités de Chypre, Rapporteur : M. Michalis Gavrielides, Police chypriote)
 4. **Sensibilisation à la protection des biens culturels par le biais des médias et de l'éducation** (Animatrice : Dr Niki Papadopoulou Papa, ancienne Chef du service des Affaires européennes et Internationales du Ministère de l'Education, de la Culture, des Sports et de la Jeunesse de Chypre, Rapporteurs : M. Yiorgos Savvinides, Journaliste, Chypre ; Mme Irina Olevska, Artlaw.club, Lettonie)
- 20 h 30 Événement et réception au Musée de Chypre

Samedi 26 octobre 2019

- 8 h 30 – 10 h 00 Au Palais des congrès :
- Présentations des groupes de travail** et conclusions retenues par les animateurs
- Présentation des propositions d'actions futures** et clôture de la Conférence
- M. Yiannis Yiannaki, Commissaire au volontariat et aux organisations non gouvernementales de Chypre
 - M. Matjaz Gruden, Directeur de la Participation démocratique, Direction Générale de la démocratie, CdE
- 11 h 00 **Départs** ou **excursion facultative** sur le site archéologique de l'ancien Kourion à Limassol et déjeuner traditionnel

Vue d'ensemble de la conférence

A. Les objectifs de la conférence :

1. Promouvoir la « Convention de Nicosie »
2. Renforcer la coopération et les efforts entre les pouvoirs publics, la société civile et les entreprises
3. Sensibiliser aux infractions visant des biens culturels
4. Emettre des propositions d'actions futures

B. Thèmes des groupes de travail :

1. Sanctionner pénalement les infractions visant des biens culturels et interactions avec les législations européennes et internationales applicables
2. Rôle de la société civile, des entreprises (marchands d'art et d'antiquités ; tourisme) et des pouvoirs publics dans la prévention des infractions visant des biens culturels
3. Initiatives de coopération concrètes : autorités douanières et répressives
4. Renforcer/sensibiliser à la protection des biens culturels par le biais des médias et de l'éducation

C. Documents de référence :

1. Cartographie a) de la réglementation en vigueur sur les infractions visant les biens culturels et b) des éléments/dispositions nécessaires au bon fonctionnement du système de réglementations (par M. Alessandro Chechi)
2. Exposé de la position du secteur des entreprises sur la prévention des infractions visant des biens culturels (par Mme Erick Bochereau, CINOA)
3. Article sur les campagnes de sensibilisation du grand public sur la protection des biens culturels et les dangers que représentent les crimes contre ces biens (par Mme Maria Minana, UNESCO)